



Qu'est-ce que Paris Terres d'Envol ?

Paris Terres d'Envol est un Établissement Public Territorial (EPT). Il a été créé le 1^{er} janvier 2016 dans le cadre de la Métropole du Grand Paris (MGP). Il fait partie des 12 territoires qui compose la MGP. L'objectif est de permettre aux communes du territoire de travailler ensemble et de mutualiser leurs moyens.

Qui compose Paris Terres d'Envol ?

Huit villes composent le territoire : Drancy, [Aulnay-sous-Bois](#), [Dugny](#), [Le Bourget](#), [Le Blanc-Mesnil](#), [Sevran](#), [Tremblay-en-France](#) et [Villepinte](#).

Les cinq compétences obligatoires

- la gestion des [déchets ménagers](#)
- la politique de la ville, une politique de territoire pour une cohésion urbaine et de solidarité envers les

quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

- › [le plan local d'urbanisme](#), qui donne les grandes orientations des constructions de demain
- › le plan climat-air-énergie, qui vise à lutter contre le réchauffement climatique
- › l'eau et l'assainissement

Trois compétences partagées avec la MGP

- › l'aménagement de l'espace métropolitain
- › la politique locale de l'habitat et du logement
- › le développement et l'aménagement économique

→ **TOUT SAVOIR SUR PARIS TERRES D'ENVOL**

CONTACT

Paris Terres d'Envol

► Accès

- 50, allée des Impressionnistes - 93420 Villepinte
- du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

► Adresse postale

BP 10018 - 93601 Aulnay-sous-Bois

☎ 01 48 17 02 80



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

Personnaliser